



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 130      016      2022

**Date de la convocation et de l'affichage : 9 septembre 2022**

L'an deux mille vingt deux, le quinze septembre à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de WORMHOUT, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, salle d'évolution à l'école Roger Salengro, sous la présidence de Monsieur Frédéric DEVOS,

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal	29
En exercice	29
Nombre de présents	25
Nombre de votants par procuration	3
Nombre de suffrages exprimés	29

**Etaient présents** : (26)

M. DEVOS Frédéric, Maire, LEPROVOST Maryse, DERAM Didier, DEHONDT Florence, PRONIER Isabelle, CALCOEN David, PRUVO Isabelle, Adjointes,

JOOS Clément, VANPEPERSTRAETE Régis, LENOIR Sylvie, DELVART Vincent, DUPUITS Laurence, THOMAS Loïc, BECK Sabrina, RICHARD Nicolas, BRU Caroline, BRICHE Rémi, COURBOT Monique, WLOSIK Edmond, HUGOO Isabelle, COURTENS Jean-Claude, GROYSILLIER Céline, COEVOET-COUDEVILLE Christine, VANAGT Laurent, DENTREBECQ Patrick, POISSONNET Luc, Conseillers Municipaux.

**Ont donné procuration** : (3)

DEGRAND Christophe à Frédéric DEVOS  
GLAZIK Dorothée à Monique COURBOT  
CHRISTIAEN Gérard à Maryse LEPROVOST

**Absents/excusés** : (0)

**Secrétaire de séance** : JOOS Clément désigné à l'unanimité

Le Maire,

Frédéric DEVOS

16 - AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION-CLUB HOUSE STADE DEHONDT

## 16 - AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION-CLUB HOUSE STADE DEHONDT

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal de solliciter des subventions pour la rénovation du club house et des vestiaires du Stade Victor DEHONDT auprès des partenaires de la ligue de football, le département, la région et tous les autres partenaires possibles

M. David Calcoen précise que l'AMO ainsi que l'architecte ont été désignés et qu'une réunion a lieu samedi prochain.

M. le Maire se réjouit que le projet avance et les subventions vont compenser une mauvaise nouvelle apprise dans la journée : l'aménagement des espaces urbains ne bénéficieront plus de la FCTVA. Perte évaluée à 100 000 € HT.

Mme Florence Dehondt demande si ça ne concerne que les aménagements urbains. M. le Maire répond que oui cela concernera le city stade mais pas le club house.

M. Patrick Dentrebecq demande s'il existe des plans du projet en cours et s'il est possible de les communiquer sur facebook par exemple.

M. David Calcoen confirme que des esquisses de plan existent et que l'AMO a contacté la fédération française de football pour prendre connaissance des exigences et bénéficier des subventions. L'architecte va travailler les plans à partir de cela et il rappelle qu'il est souhaité un club house fonctionnel et pas un bâtiment architectural.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décision du Conseil :

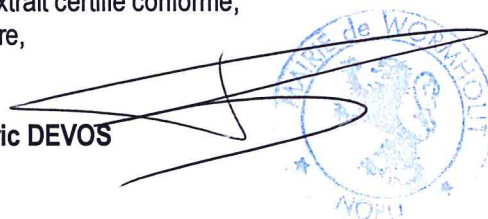
**Adopté à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance le 15/09/2022

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Frédéric DEVOS

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de WORMHOUT' and 'NORD' around a central emblem.

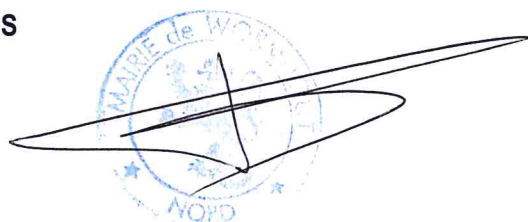
Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 22/09/2022

et publication ou notification le : 22/09/2022

Le Maire,

Frédéric DEVOS

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE de WORMHOUT' and 'NORD' around a central emblem.